

CARIGNAN DE BORDEAUX

Express
Septembre 2020



RENTRÉE SCOLAIRE

Ce mardi 1^{er} septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école sous les rayons du soleil. Même si le contexte sanitaire a contraint la municipalité à prévoir des espaces différenciés pour l'arrivée et l'attente des élèves pour l'entrée en classe, la rentrée s'est effectuée dans une ambiance sereine.

Au total, cette rentrée a concerné 117 élèves répartis dans 5 classes pour l'école maternelle et 239 élèves dans 10 classes pour l'école élémentaire.

Les enseignants ont remis un pack fournitures offert par la municipalité, aux élèves de l'élémentaire. Les huit élèves de la classe de l'Institut Médico-Pédagogique Jean Le Tanneur rentreront fin septembre. Nous remercions les enseignants, les agents municipaux et les bénévoles de l'ACPE pour l'ensemble de leur contribution et d'avoir permis une rentrée dans les meilleures conditions possibles et dans le respect des gestes barrières.

Nous remercions également les parents qui ont respecté le port du masque. Nous rappelons qu'il est obligatoire aux abords des écoles et de l'accueil périscolaire jusqu'au 30 octobre (arrêté préfectoral du 31 août 2020).



VACANCES SCOLAIRES

2020-2021

Vacances de la Toussaint :
du 17 octobre au 2 novembre

Vacances de Noël :
du 19 décembre au 4 janvier

Vacances d'hiver :
du 6 février au 22 février

Vacances de printemps :
du 10 avril au 26 avril

Pont de l'Ascension :
du mercredi 12 mai au lundi 17 mai

Grandes vacances d'été :
à partir du mardi 6 juillet



COMITÉS CONSULTATIFS : APPEL A CANDIDATURES

Participez activement aux réflexions pour votre commune

Les commissions extramunicipales deviennent des comités consultatifs ! La mise en place de ces comités consultatifs s'inscrit dans la ligne directrice de la municipalité en faveur de la démocratie de proximité. Ils ont pour objectifs d'associer les citoyens à la vie de la commune, et de favoriser le dialogue avec les élus. Chaque comité regroupe des habitants, des élus et/ou des représentants d'associations et se réunit une fois par trimestre environ. Des personnalités extérieures peuvent également être invitées à titre d'expert.

4 grandes thématiques ont d'ores et déjà été identifiées :

- Cadre de vie/urbanisme
- Transitions écologiques et énergétiques
- Vie locale (Culture / Associations)
- Social

D'autres comités pourront se former en fonction des besoins que vous pourrez nous faire remonter.

Les premiers comités se réuniront en novembre.

Si vous souhaitez rejoindre l'un de ces 4 comités consultatifs, vous pouvez adresser votre candidature au Maire par courrier ou par email avant le 30 octobre à l'adresse : mairie@carignandebdx.fr. A noter qu'il est possible de participer à plusieurs comités.



DISPOSITIF «VEILLE «COMMUNAUTAIRE»

La Municipalité de Carignan, en partenariat avec la gendarmerie nationale, s'engage dans le dispositif de participation citoyenne de « **veille communautaire** ». Si vous êtes intéressés par cette action, vous pouvez prendre contact avec la Mairie, pour lancer le dispositif. En effet, être en « **veille communautaire** », c'est :

- **Un effet très dissuasif.** Pour dissuader les cambrioleurs de les importuner, les voisins vigilants collent l'autocollant officiel sur leur boîte aux lettres ou sur leur porte, et des panneaux de signalisation aux endroits stratégiques de leur rue, sont mis en place par la municipalité.
- **Un outil de communication formidable.** Il faut l'avouer les cambrioleurs sont malins ! Ils sont organisés, ils mettent en place des stratagèmes et profitent de la passivité et du manque de communication des voisins pour les dépouiller. Grâce au dispositif de participation citoyenne, les voisins vigilants sont prévenus instantanément et gratuitement par les forces de l'ordre, dès qu'un événement suspect se produit dans leur quartier.
- **Un état d'esprit convivial.** Loin d'être des paranoïaques du cambriolage, des voyeurs qui épient les faits et gestes de leurs voisins, ou encore des justiciers amateurs... la veille

communautaire regroupe simplement des citoyens désireux de créer un élan d'entraide et de solidarité dans leur quartier pour réduire l'insécurité en instaurant un lien social.

- **Un soutien total des forces de l'ordre.** L'état soutient cette initiative de « **veille communautaire** » (ou participation citoyenne) et encourage à travers la circulaire du 22 juin 2011 les préfets à développer les « **veilles communautaires** ».

En savoir plus sur : www.voisinsvigilants.org
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033

TRAVAUX SUR VOIRIE



Rue Beauguey



Chemin de la Devèze



Chemins Pitchou et Oasis



Chemin Devèze et rue Beauguey :

enfouissement des réseaux, réflexions de la voirie et création de trottoirs.

Chemins Pitchou et Oasis :

phase 2 de la mise en séparatif du réseau d'assainissement.

LA FIBRE OPTIQUE À CARIGNAN OÙ EN EST-ON ?

Un bref rappel historique : en 2007, le département de la Gironde créait le syndicat Gironde Numérique pour répondre aux attentes de l'ensemble des citoyens de Gironde, hors Bordeaux Métropole. Ce Syndicat avait deux objectifs :

- Le déploiement des services de télécommunication à très haut débit, dont la fibre optique, aux usagers.
- L'accompagnement des communes dans leur transformation numérique.

Sur le premier point, c'est la communauté de commune Les Coteaux Bordelais qui, en devenant adhérente du syndicat, permettait à la commune de bénéficier des services de déploiement de la fibre optique aux abonnés.

Il s'agit d'un programme ambitieux, planifié sur 6 années, 2018-2024, qui permettra d'apporter la fibre optique à plus de 460 000 foyers. Le financement de ce projet industriel est assuré par Le Département, les Communautés de communes et d'agglomération, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'État et l'Europe.

Sur Carignan, les trois phases de déploiement : 2018-2020, 2020-2022 et 2022-2024 ont été définies et arbitrées par la municipalité précédente et apparaissent **sur la carte du site de Gironde Haut Méga** : <https://www.girondehautmega.fr/carte-deligibilite>



La phase 3 (2022-2024) correspond à un secteur qui avait déjà été rénové en 2016 par la mise en place de nouveaux équipements (des répartiteurs nouvelle génération) visibles à l'angle de la rue de Verdun et de la RD 936 E5.

Pour connaître l'état du déploiement sur votre logement, vous pouvez consulter la carte interactive sur le site de Gironde Haut Méga.

Il vous suffit de taper votre adresse postale pour connaître l'état des travaux sur votre domicile.

Vous saurez alors instantanément si votre domicile est disponible à la commercialisation, ou si des travaux sont en cours pour qu'il le devienne.

Une réunion publique spécifique vous sera proposée sur le dernier trimestre pour vous accompagner si vous avez des interrogations complémentaires concernant le déploiement.

A ce jour à Carignan de Bordeaux, un peu plus de 1800 logements sont éligibles à la fibre, 50% des études sont terminées et les mises en service sont en cours pour un tiers d'entre elles.

LA MUNICIPALITÉ SE BAT CONTRE LES ABATTAGES ILLÉGAUX



Les espaces boisés classés (EBC) sont des espaces constitués de bois, forêts, parc à conserver, à protéger ou à créer, arbres isolés, haies ou plantations d'alignement, classés en tant que tels dans le Plan Local d'urbanisme (PLU).

Ce classement permet ainsi de protéger ces espaces en raison de leur fonction écologique, économique et sociale et de leur contribution à la diversité et l'amélioration du paysage urbain et naturel.

Il est interdit notamment dans un EBC tout changement d'affectation des sols de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements ainsi que leur défrichement.

Dans tout EBC les coupes et abattages d'arbres sont soumis à la procédure de déclaration préalable dès lors qu'il ne s'agit pas d'une mesure d'entretien (enlèvement des arbres dangereux par exemple) (arts 421-23g et L421-

4 du Code de l'urbanisme) ou d'un acte de gestion forestière inscrit dans un plan d'aménagement ou de gestion agréé par les autorités.

De manière générale, les travaux réalisés en violation des articles L113-1 et L113-2 du Code de l'urbanisme constituent un délit pénal.

C'est ainsi qu'il a été dressé procès-verbal par la Commune des abattages intervenus récemment ; Le procès-verbal a été transmis au Procureur de la république et la Commune se constituera partie civile dans le cadre des poursuites pénales.

A l'avenir, si de tels faits devaient se reproduire, une action publique similaire sera systématiquement engagée.

Nos arbres sont un patrimoine commun qu'il convient de respecter et de préserver. Nous y veillerons.

UNE NOUVELLE POLITIQUE SOCIALE À CARIGNAN

La municipalité développe une politique sociale plus solidaire et favorisant les liens intergénérationnels. Passage en revue des premières actions concrètes.

Une rencontre avec les professionnels des établissements sociaux et médicosociaux présents sur la commune



Le 6 juillet, la municipalité a réuni tous les responsables des établissements médico sociaux de Carignan (Etablissement d'Hébergement

pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) Les Muriers et l'Orchidée, le Foyer Occupationnel (FO) et un Foyer d'accueil médicalisé (FAM) de la résidence Jean Rivière, l'Institut Médico Pédagogique (IMP) Jean Le Tanneur, l'association ADEPA. Dans une démarche de concertation partagée, les objectifs de cette rencontre visaient une présentation mutuelle et une meilleure connaissance de leurs attentes vis-à-vis de la municipalité au regard des enjeux actuels de l'action sociale et médicosociale, notamment celui de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Cette rencontre a permis ainsi de pointer une volonté, largement partagée, de renforcer le lien entre la municipalité et les établissements pour poursuivre et construire des projets communs, pour améliorer l'accessibilité des personnes en situation de handicap dans Carignan, pour renforcer l'accessibilité des équipements communaux (sportifs, salles...).



L'installation du CIAS

Le Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) a pour vocation de seconder les CCAS communaux. Le CIAS des Côteaux Bordelais intervient sur :

- L'aide au maintien à domicile,
- Le Portage de repas à domicile,
- Le transport à la demande,
- L'amélioration de l'habitat pour favoriser le maintien à domicile et les économies.

Le nouveau conseil d'administration du CIAS 2020-2026 a été installé le 2 septembre 2020. Christophe Colinet et Anthony Brouard en sont membres. A partir de l'analyse des besoins sociaux, les membres du CIAS devront réfléchir à renforcer la complémentarité et l'articulation entre l'action du CIAS et celle de tous les CCAS pour des réponses cohérentes et adaptées aux enjeux communautaires.

Pour contacter le CIAS : 05 57 34 26 37

La mise en place du Centre Communal d'Actions Sociales



Un centre communal d'action sociale ou CCAS s'adresse à tous les habitants de la commune. Cet organisme intervient

à l'échelon local sur le seul territoire de la commune. Il est administré par un conseil d'administration (CA) présidé par le maire et composé, pour moitié, d'élus de la commune et, pour moitié, de personnes nommées. Le CA du CCAS a été installé le 23 juillet dernier sous la présidence du maire Thierry Genetay.

Membre élu du conseil d'administration	Membres désignés
Christophe Colinet	Guillaume de Kermadec
Michèle Sage	Nathalie Ostein
Anthony Brouard	Michel Larechea
Sandrine Lacoste	Karine Supery
Véronique Zoghbi	Jean Louis Roy

Ce premier Conseil d'Administration a permis de nommer Christophe Colinet Vice-président du CCAS, d'adopter le nouveau règlement intérieur, d'affecter le résultat de l'exercice 2019 et de voter le budget 2020.

La volonté est de bien de faire évoluer son champ d'actions par rapport aux années précédentes pour inscrire l'action du CCAS, 1er acteur social de proximité, dans les enjeux de demain, dans une logique de développement social durable, respectueuse de chacun.

Pour contacter le CCAS de Carignan :
05 56 21 21 62 ou 06 12 12 64 19 du lundi au vendredi 9h à 12h ou par mail à actionsociale@carignandebdx.fr

La mise en œuvre d'un plan canicule 2020

En vigueur du 1er juin au 15 septembre, le plan national canicule a pour but d'informer la population sur les recommandations sanitaires et de protéger les personnes les plus vulnérables (âgées, handicapées, enfants...) pendant les vagues de chaleur. Ce plan définit 4 niveaux d'alerte pour lesquels des actions et des mesures spécifiques sont associées.

Sur Carignan de Bordeaux, les agents municipaux, les élus accompagnés de bénévoles, que nous remercions

chaleureusement, ont ainsi pu maintenir le lien avec les **35 Carignanais** inscrits au registre des personnes vulnérables (appels téléphoniques, visites à domicile). Si certaines journées ont été particulièrement chaudes, les niveaux maximums d'alerte pour lesquels la municipalité de Carignan était prête, n'ont finalement pas été déclenchés par la Préfecture.

LA SEMAINE BLEUE

« La Semaine Bleue » est un moment annuel fort pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations et pour créer du lien entre génération.

Cette année, épidémie oblige, le thème principal en sera :

« Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire, un enjeu pour l'après COVID ».

La Semaine Bleue aura lieu **les 7, 8 et 9 octobre 2020 à L'Odyssée.**



PROGRAMME

Mercredi 7 octobre	10h00-10h15 : Ouverture Mairie/CCAS Carignan 10h30-12h30 : Le déplacement des séniors : ateliers AMSRA (sur inscriptions, places limitées). 10h30-11h00 : Bilan des actions de solidarité durant le confinement (vidéo, expo). 11h15-12h00 : Post confinement : « Positivons l'avenir ! » Témoignages des Carignanais. 14h00-15h30 : Le déplacement des séniors. Ateliers AMSRA suite. 14h-17h00 : Intergénérationnel : actions avec les jeunes du collège de Lestonnac.
Jeudi 8 octobre	9h30-12h00 : Forum : « Tout savoir sur Les ressources du territoire : mes droits, ma santé, mes démarches. » ASEPT, Ecrivain public, UFCV, CLIC Rive droite, EHPAD de Carignan, Résidence Jean Rivière, AXA Prévoyance Santé, CCAS de Carignan de Bordeaux, CIAS des Côteaux Bordelais. MESOLIA (à confirmer), Bus SOLIHA. 14h00-17h00 : Forum « Bien vivre sur sa commune, son territoire : des loisirs pour bien vieillir » Présence des différentes associations communales/intercommunales, Mini Atelier de l'association ASEPT (à confirmer)
Vendredi 9 octobre	10h00-10h45 : Conférence « Comment booster ses défenses immunitaires naturellement » Alexia BERNARD, Naturopathe à Carignan de Bordeaux. 11h00-12h00 : Marche Bleue solidaire (Ballade sur le territoire de Carignan). Départ et retour devant l'Odyssée. 14h-14h45 : Conférence ASEPT / CLIC (thèmes à définir) 15h00-16h15 : Comité de Jumelage de Carignan, Marc Gizard. 16h30-17h00 : Pot de clôture

Pour l'atelier sur le déplacement des séniors, vous pouvez vous inscrire par mail à : actionsociale@carignandebdx.fr ou par téléphone au 05 56 68 15 02.

En fonction des conditions sanitaires du moment, nous pourrions être amenés à reprogrammer cet événement.



RETOUR SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS VERSION 2020



Le dialogue et la concertation qui se sont établis entre la nouvelle municipalité et les représentants des associations ont permis de mettre en place une organisation solide et collective du forum des associations.

Chacun a eu à cœur de veiller au bon respect des distanciations et de l'application des gestes barrières. C'est grâce à cette mobilisation, et à l'engagement de ne pas maintenir les événements festifs (apéritif,

buvette et concert) que la Préfecture a donné son aval pour la tenue du forum.

Les stands des associations ont été répartis entre L'Odyssée (pour les activités culturelles et artistiques) et le gymnase (pour les activités sportives et corporelles). Le soleil ayant décidé d'être de la partie, de nombreux stands ont pu se tenir en extérieur, pour le plus grand plaisir des exposants et des visiteurs.

Les associations ont enregistré un très bon nombre d'inscriptions que ce soit de la part d'anciens ou de nouveaux adhérents.

Quelques associations ont eu le plaisir de participer pour la première fois, avec la satisfaction de trouver leur place au sein de la vie associative carignanaise.

C'est donc sur un bilan très positif que chacun a rangé son matériel. Tous satisfaits du déroulement de cette belle journée où la convivialité et la solidarité ont su s'adapter aux contraintes sanitaires.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont contribué à cette réussite en œuvrant ensemble : représentants, animateurs et bénévoles des associations, agents des services communaux et élus.

La rentrée associative aura lieu à partir du 21 septembre.

Il nous reste à définir, avec les représentants des associations, les modalités sanitaires de la reprise des activités par l'intermédiaire d'une convention adaptée au contexte actuel.

Nous comptons sur chacun d'entre vous pour s'impliquer dans le maintien du bien-être de tous au travers du respect des consignes sanitaires.

Nous vous souhaitons une belle rentrée et une belle année associative.



LES ASSOCIATIONS

La Boutique sans étiquette

En raison de la situation sanitaire actuelle, la boutique sans étiquette est ouverte uniquement le dimanche de 11h à 12h30. L'assemblée générale 2019 se tiendra le **jeudi 8 octobre**. Horaires et lieu en attente de précisions.

Contact : laboutiquesansetiquette@gmail.com

L'ELC - atelier poterie

Les mains dans l'Argile à l'Atelier de Modelage/Poterie.

L'ARGILE, matière vivante sous vos mains prendra forme au gré de vos envies. On dit aussi que « le meilleur outil c'est la main » Novice, confirmé, perfectionniste ou un peu moins... l'atelier de Modelage/Poterie de Carignan vous accueille les lundis de 14h à 16h30. Ici, le travail de la terre, c'est réaliser des rêves d'enfants, ouvrir une porte vers sa propre créativité ou tout simplement s'accorder un moment à soi dans un lieu de convivialité. Imaginer des objets bien souvent peu utiles, mais toujours un peu à notre image. Créer seul ou à plusieurs avec une aide précieuse, c'est ce que vous découvrirez en venant nous rejoindre pour apprendre les différentes techniques et acquérir les bases, ainsi laisser votre créativité s'exprimer.

Contact : 06 09 98 05 38

C.A.C.

Section Fitness-Pilates-Zumba

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour la reprise des différents cours : à **L'Odyssée dès le 22 septembre**. Depuis le **8 septembre** les cours ont lieu en **extérieur** autour de L'Odyssée si la météo est clémente. Tapis, ballon ou altères personnels sont indispensables.

FITNESS : mardi 18h30

PILATES BALLON DYNAMIQUE : mardi 19h30

PILATES BALLON : mercredi 18h30

ZUMBA : mercredi 19h30

PILATES AU SOL : jeudi 18h30

FITNESS objectif gainage : jeudi 19h30
Nous vous proposerons aussi le samedi matin un cours de stretching sur ZOOM depuis votre canapé !

Contact : moniqueimeneuraet@orange.fr

AGENDA*

Dates municipales et CDC

- **Samedi 26 septembre :**
Jazz sur les coteaux
20h30 - Camarsac
- **Du mer. 30 sept. au sam. 10 oct. :**
vote de Lire Elire
- **Les 7, 8 et 9 octobre :**
La Semaine Bleue (cf. page 5)
L'Odyssée

Dates associatives

- **Jeudi 8 octobre :**
Assemblée Générale de La Boutique Sans Etiquette
horaires et du lieu à définir

* sous réserve des conditions sanitaires

VIE PRATIQUE

Horaires des services municipaux

Mairie : du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 15h à 17h30 - vendredi de 9h à 12h - samedi de 10h30 à 12h30 uniquement l'état civil

Service social : du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Agence postale communale : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 18h - mercredi de 9h à 12h30 - samedi de 9h à 12h.

Réouverture de la Bibliothèque*

La bibliothèque est ouverte en Clic & Collecte jusqu'au samedi 19 septembre.

La réouverture au public est prévue à partir du **mercredi 23 septembre** aux horaires suivants :

- mercredi de 14h à 17h
- samedi de 10h à 12h.

* sous réserve des conditions sanitaires

Ramassage des ordures ménagères

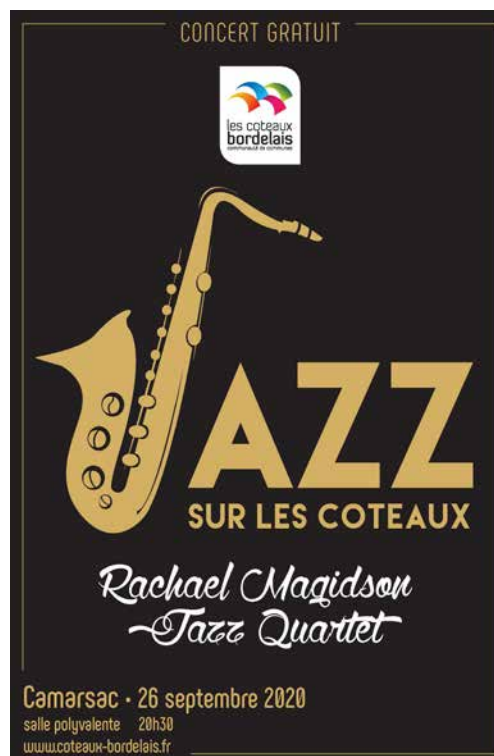
Ordures ménagères : tous les lundis

Verre : les mer. 25 septembre et 9 octobre

Papier, plastique, carton : le ven. 30 sept.

Directeur de la publication : Thierry GENETAY
Responsable de la publication : Rémy POINTET
Conception & réalisation : Mairie de Carignan de Bordeaux.
Impression : Raynaud Imprimeurs • Photos : Mairie
Distribution : Distri Scoop
Édition Mairie de Carignan de Bordeaux : Tél. 05.56.21.21.62 - Fax. 05.56.68.32.32
communication@carignandebdx.fr - mairie@carignandebdx.fr -
www.carignandebordeaux.fr
Papier issu de forêts écogérées, norme PEFC

ANIMATIONS*



* sous réserve des conditions sanitaires

VOTRE AVIS SUR LES OUTILS

DE COMMUNICATION

Pour agir efficacement nous souhaitons connaître vos attentes pour repenser nos outils de communication. Pour répondre **nous vous avons donné** la parole au travers d'un questionnaire.



85% Lisez le Mag



et l'Express



56% êtes attaché au **format papier** dans votre boîte aux lettres

Mais vous êtes **60%** à vouloir une version numérique

67% Abonnés à la page Facebook

Sujets plébiscités :



- Infos pratiques pour tendre vers l'éco-responsabilité
- Actualité sur le service public
- Actions menées par la municipalité
- Suivi des travaux
- Agenda des activités et festivités
- Reportage sur nos associations
- Portraits de Carignanais ou d'agent de la mairie.



Ce que vous voulez retrouver dans les outils de communication : **Convivialité**

RÉSULTATS DE CONSULTATION POUR DES JARDINS PARTAGÉS



JARDINIERS CHERCHENT TERRAINS

50 aines de foyers ont manifesté leur intérêt pour participer à la création de jardins partagés dans notre commune.

Les motivations les plus citées sont :

- Produire mes propres légumes (80%)
- Apprendre des techniques de jardinage (80%)
- Partager ce moment avec mes enfants (60%)
- Faire des rencontres (55%)
- Participer à des ateliers, profiter des animations (49%)



Si vous souhaitez rejoindre l'aventure, il est encore temps de vous manifester auprès de **Julia Zimmerlich** Elue déléguée aux transitions écologiques, énergétiques et numérique Contact : j.zimmerlich@carignandebordeaux.fr

Et si vous mettiez à disposition votre terrain pour la création d'un jardin partagé ?

Dans le cadre de sa démarche de relocalisation de notre alimentation, la mairie de Carignan lance un appel aux Carignanais propriétaires d'un terrain, pour le mettre à disposition de familles et foyers de notre commune souhaitant se lancer dans la création de jardins familiaux. 5000m2 minimum seront nécessaires pour ce projet. Cette mise à disposition serait formalisée par la signature d'une convention entre le propriétaire et l'association d'habitants en charge de la gestion des jardins, avec le soutien de la mairie. Une manière de contribuer à la démocratisation de la pratique du jardinage et à l'éducation à l'environnement dans notre commune ! Les propriétaires intéressés par cette démarche sont invités à prendre contact avec M. Colinet, adjoint aux Transitions écologiques, énergétiques et numérique. Contact : c.colinet@carignandebordeaux.fr